

## AXE 4 : AGIR POUR RENFORCER LE POUVOIR D'ACHAT

# CONSOMMATION, FISCALITÉ ET SOLIDARITÉ : MOINS DE CHARGES !



Plus de pouvoir d'achat, plus de solidarité : c'est notre cap pour une commune qui protège et agit et qui se placera comme bouclier pour les familles.

- ☑ **Gérer rigoureusement les finances communales** pour réinvestir directement au service des habitants
- ☑ **Engager une baisse progressive de la taxe foncière**, responsable et durable
- ☑ **Développer les circuits courts agricoles** pour des produits frais plus accessibles et moins coûteux
- ☑ **Distribuer un panier solidaire péi et mensuel** (riz, fruits et légumes de saison) aux familles dans le besoin
- ☑ **Rendre le coût de la restauration scolaire plus abordable**, sans compromis sur la qualité
- ☑ **Encourager le photovoltaïque** afin de réduire durablement les factures d'énergie des habitants
- ☑ **Négocier pour les entreprises une baisse de la taxe CFE (CINOR)** précédant une zone franche
- ☑ **Créer une Brigade de l'Énergie en mairie** pour l'aide à l'obtention d'un chèque photovoltaïque - jusqu'à 6 000 €..

## AXE 5 : AGIR POUR DÉVELOPPER ET AMÉNAGER

# MIEUX CRÉER, AMÉNAGER, SE DÉPLACER

Notre priorité : soutenir l'économie locale à travers le renforcement des zones d'activités, la valorisation de l'agro-tourisme, le soutien à l'agriculture locale, l'insertion par l'activité économique et une attractivité fiscale renforcée.

### ÉCONOMIE ET TOURISME

#### 7 MESURES

1. Renforcer l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets en lien avec la CINOR
2. Agir pour l'emploi péi (CINOR)  
> Nouvelles zones d'activités (La Marine, Bagatelle) > soutien aux PME > implantation de « Sainte-Suzanne Connect » à Quartier Français (coworking)
3. Lancer le plan "Ville agricole" (voir p. 5)  
Marchés de producteurs des Ô, Fête de la Terre et de la Vanille, Boutik des hauts
4. Favoriser la fiscalité pour attirer de nouvelles activités et renforcer les ressources communales.
5. Pour un éco-tourisme durable (CINOR) : Création du Marché de nuit, d'Eco box (artisanat et services), de sentiers de valorisation du patrimoine et de découvertes agricoles
6. Créer des chantiers d'insertion (CINOR) et accompagner vers l'emploi durable
7. Retenir nos jeunes et nos talents avec des formations adaptées, espaces de coworking et nouvelles opportunités professionnelles

### AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS

#### 7 MESURES

1. Moderniser et rénover les équipements sportifs (p8) et culturels (p3.) pour toutes les générations
2. Rénover les plateaux de jeux dans chaque quartier ; Aménagement du centre-ville (trottoirs et embellissement)
3. Table ronde avec les bailleurs sociaux pour la réhabilitation soutenue de nos logements (CINOR/CONTRAT DE VILLE/ATFBP)
4. Réfection des routes des hauts (CINOR) et de la RD 51 et 46 (Département) pour des déplacements plus sûrs (Sainte-Vivienne et Bagatelle) ; Créations de bretelles (Région) pour désenclaver les quartiers de Deux Rives et de Bel Air
5. Transports et déplacements : Améliorer les rythmes de passage de bus entre le centre-ville et les écarts, + d'abris bus, création de voies cyclables
6. Réaménager et protéger le front de mer et nos écarts des inondations (CINOR), en conciliant paysage et sécurité ; Renforcer la digue de Village Desprez pour protéger les personnes et les biens
7. Réaménager le Sentier Littoral pour en faire un vrai lieu de vie touristique

### L'ÉQUIPE 2026-2032



RISMIN  
Alexis



SINGABRAYEN  
Samantha



SIZARET  
Annelore



SOTACA  
René Jules



TECHER  
Paul



TOTORO  
Expédit